

LE PROBLEME DE LA PROPAGANDE MARITIME.

Par M. C. VANDER MEER.

20834

L'opinion en général.

Si l'opinion publique belge s'intéresse peu aux choses de la Marine, elle leur témoigne cependant, à toute occasion, une sympathie évidente, mais en ignore à peu près tout.

Cet éloignement résulte du traité de Munster de 1648 qui, en fermant l'Escaut et en interdisant aux Belges tout essor maritime, a brisé et anéanti notre glorieuse tradition navale pendant un siècle et demi.

La même cause a fait disparaître nos lignées d'armateurs, si difficiles à reconstituer dans cette profession pleine de risques et de difficultés, conditionnée par des débouchés patiemment conquis et âprement défendus.

Pourtant, les vocations maritimes sont nombreuses en Belgique, mais le nombre dérisoire de nos navires raréfie les emplois, et la plupart de nos jeunes marins se voient obligés d'abandonner une carrière ingrate et sans avenir.

C'est ainsi que les propagandistes de l'idée maritime se voient dans la paradoxale nécessité d'écarter la jeunesse des carrières maritimes, où elle ne trouverait que désillusion et rancœur.

La première condition du problème qui nous occupe, c'est donc une réforme de notre organisation maritime, réforme qui doit porter sur l'industrie des transports par mer, le bien-être des marins, et aussi leur discipline et leur moral, et ceci requiert le rétablissement d'un service militaire spécialisé.

Si cette condition aux multiples aspects était remplie, la propagande maritime pourrait se développer efficacement, sans réticence ni arrière-pensée.

En son absence, on ne peut que préparer patiemment l'opinion publique, en lui faisant connaître la Marine d'une manière théorique, ou par la voie plus vivante de la navigation de plaisance, afin qu'un jour elle exige impérieusement les réformes de structure dont nous venons de parler.

La propagande théorique doit comprendre, en premier lieu, la diffusion de notre histoire maritime presque totalement ignorée, afin de détruire cette légende selon laquelle les Belges

ne sont pas des marins, et ne l'ont jamais été, et de mettre en lumière la nécessité d'une marine dans toutes les périodes de notre histoire.

Cette diffusion doit se faire par tous les moyens possibles, par l'enseignement en général, par l'enseignement des écoles de navigation en particulier; ensuite, par la publication de tracts, d'articles de presse écrits avec compétence, d'études d'érudition et de vulgarisation, par des conférences répétées inlassablement dans tout le pays.

Les mêmes moyens doivent être employés pour répandre dans le public des connaissances élémentaires sur les marines de commerce, de guerre, de pêche, de plaisance, la navigation intérieure, l'organisation des ports et du commerce maritime, etc.

Il s'agit d'un travail de longue haleine, et d'assez faible rendement, car le grand public est sollicité de cent côtés à la fois, et ne retient que peu de chose de ce qu'il a entendu.

Reste la propagande pratique par la navigation de plaisance.

Celle-ci est certainement le moyen le plus efficace et en même temps le plus agréable, car ses adeptes ont l'occasion de courir les fleuves et les ports, de voir de nombreux navires, d'apprécier leur beauté propre, de suivre leurs évolutions, de se familiariser avec les coutumes de ce monde si spécial.

On dira peut-être qu'il s'agit d'un sport coûteux, réservé à de rares privilégiés.

Répondons qu'il n'en est rien : le canoë, le kayak, sont à la portée de presque toutes les bourses; le sport de l'aviron n'a rien de ruineux, et il en est de même de la construction passionnante de modèles de bateaux, qui a pris un si bel essor dans nos Model Yacht Clubs.

Bien plus, en divers points du pays, les jeunes gens peuvent trouver des sections de Cadets de la Ligue Maritime Belge ou des troupes de Sea-Scouts, qui les initieront aux choses nautiques à des conditions dérisoires, et cela d'une manière particulièrement efficiente.

Le yachting de course à la voile ne se pratique, en Belgique, qu'à bord de petites unités, et n'entraîne donc pas à des dépenses trop considérables.

Quant au yachting de croisière, il suppose évidemment une certaine aisance, mais encore conviendrait-il de développer le plus possible la location de yachts à la semaine comme elle

se pratique beaucoup en d'autres pays, car on peut s'offrir ainsi, en famille ou entre amis, des vacances délicieuses et combien instructives, à moindre prix qu'un séjour à l'hôtel; ce système est hautement recommandable, même pour ceux qui ont les moyens de posséder un yacht, car il permet d'acquérir de l'expérience sans engager de fortes sommes, et d'acheter ensuite en connaissance de cause; il aurait encore l'avantage de donner du travail à de nombreux constructeurs et ouvriers spécialisés.

Ce champ d'activité devrait être signalé à nos constructeurs, car il existe dès aujourd'hui une demande qui ne peut être satisfaite en Belgique.

C'est donc la navigation de plaisance que nous considérons comme le meilleur moyen de répandre dans notre pays le goût des choses de la mer, et nous pensons qu'il y a lieu de la favoriser le plus possible, notamment en facilitant aux amateurs l'acquisition des connaissances nautiques indispensables par l'institution, en plusieurs points convenablement choisis, de cours de yachting tels que la Ligue Maritime Belge en a établis à Bruxelles.

C'est d'ailleurs à des associations de ce genre qu'il incombe de promouvoir en Belgique la propagande maritime sous toutes ses formes : souhaitons que les Belges comprennent leur devoir et leur intérêt, en adhérant de plus en plus nombreux à ces groupements sainement patriotiques.
